

CONSULTATIONS GRATUITES
DÉDIÉES AUX

VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE



TOUS LES **MARDIS** ET **JEUDIS**

DE 14H À 17H SUR PLACE AVEC OU SANS RDV, OU PAR TÉL. AU **01 44 32 49 95**

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

ASSURÉES PAR LES AVOCATS PARISIENS SPÉCIFIQUEMENT FORMÉS

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

PARVIS DU TRIBUNAL - PARIS 17^e - RDC / FACE À L'ACCUEIL DIRECTIONNEL

PRISE DE RENDEZ-VOUS AU

01 44 32 47 70

B AVOCATS
BARREAU
• PARIS

WWW.AVOCATS.PARIS

CARPA *de Paris*